

VOLMERANGE INFOS

*Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines*

N° 32/ octobre 2016



Collège de Volmerange les Mines

Monsieur Patrick WEITEN, Député de la Moselle, Président du Conseil Départemental de la Moselle, l'a confirmé samedi 15 octobre à la rencontre des élus de la 9^{ème} circonscription de Moselle à Basse Ham : **le collège de Volmerange les Mines ne fermera pas.**

Motion concernant le projet d'A31 bis

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé de prendre la motion suivante concernant le projet de l'A31 bis :

« Le Conseil Municipal demande que l'A31bis soit financée sans mettre à contribution l'usager local et dans des délais réalistes, que des clés de financement de cette infrastructure européenne soient trouvées auprès de l'Union Européenne et de l'Etat Luxembourgeois, que soient étudiées toutes les solutions alternatives et innovantes présentant une meilleure empreinte carbone. Le Conseil Municipal craint que la mise en place de péages sur l'autoroute A31bis incite les travailleurs frontaliers à utiliser les axes secondaires déjà extrêmement encombrés (actuellement la moyenne journalière est de 10 800 véhicules/jours pour la Commune de Volmerange-Les-Mines). Une fréquentation supplémentaire renforcerait le sentiment d'insécurité routière existant des riverains lié aux incivilités routières des usagers et multiplierait les risques d'accidents sur des routes non adaptées à recevoir ce type de trafic. De plus, les nuisances sonores et la pollution déjà importantes seraient encore amplifiées. Ce phénomène a déjà été constaté lors de la mise en place des contrôles routiers sur l'autoroute A31 suite aux attentats que notre pays a subi fin 2015 : les ralentissements et encombrements jusque sur les voiries communales avaient alors été nombreux. Il en est de même lorsque des accidents se produisent sur l'autoroute. »

La municipalité va s'engager dans les jours qui viennent à l'élaboration d'une pétition contre le projet de péage de l'A31 qui pourra être signée sur le site internet de la commune ou en mairie.

Ouverture de MATNA, traiteur coréen

MATNA, traiteur coréen, vous invite à son inauguration le samedi 22 octobre de 12h à 18h.

Unique dans la région, MATNA vous propose des plats typiquement coréens à emporter.

MATNA est ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30 et de 16h à 20h et le samedi de 11h à 20h.

48 B avenue de la Liberté – www.matnadelice.com

Food Truck salades et pâtes fraîches : « A Croquer »

Lise LOYOT propose des salades à composer soi-même, des pâtes fraîches avec des sauces maison ainsi que des soupes et des desserts maison tous les lundis soir à partir du **lundi 7 novembre de 18h à 21h**, place Raymond Locatelli.

Ruisseau des Quatre Moulins

Le changement de statut du Ruisseau des Quatre Moulins, qui traverse Volmerange, est intervenu cette année.

Selon l'article L. 215-2 du Code de l'environnement, le lit des cours d'eau non domaniaux (ancienne appellation : cours d'eau non navigables et non flottables) appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf titre ou prescription contraire.

Il en résulte que l'entretien du cours d'eau incombe aux propriétaires riverains, en vertu de l'article L. 215-14 du Code de l'environnement.

Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.

Randonnée découverte

Amoureux de balades, Gilbert THILE, adjoint au Maire, et la commission environnement vous invitent à une randonnée pédestre au travers d'un circuit découverte d'environ 9 km **le samedi 12 novembre**. Rendez-vous à **9h00**, place Raymond Locatelli.

Prévoir K-way, bottes...

Inscription en mairie au 03.82.50.61.07 ou par [mél mairie@volmerangelesmines.fr](mailto:mairie@volmerangelesmines.fr).

Venez découvrir un « coin » de votre commune que vous ne connaissez pas !

LE TELETHON FETE SES 30 ANS : TELETHON-VOLME REpond « PRESENT »

En 30 ans, le combat des parents pour la vie de leurs enfants atteints de maladies rares est devenu le combat de tous.

Fidèle au rendez-vous annuel, TELETHON-VOLME prépare sa journée de solidarité **samedi 3 décembre**.

Une équipe de bénévoles s'est déjà engagée pour vous cuisiner un excellent bœuf bourguignon et une soupe d'automne.

Quelques associations ont répondu également « présent » pour vous proposer des activités qui se dérouleront place Raymond Locatelli le matin, au gymnase l'après midi

Si vous souhaitez participer activement en aidant à la préparation, au montage des stands, en proposant des activités, en offrant des légumes ... contactez : Sylviane Zastawnik Tel. 03 82 50 64 19 / syl.alzin@orange.fr

Merci d'avance de nous rendre visite et de réserver votre repas.



Volmerange au quotidien : aménagements et travaux en cours ou à venir

- Les travaux d'enrobés route de Molvange dans la descente vers les HLM Moselis devraient débuter lundi 24 octobre.
 - Des travaux sont prévus également dans le parc de la mairie. Celui-ci sera fermé pendant cette période.
 - Un passage piétonnier va être aménagé entre la route de Dudelange et l'avenue de la Liberté au niveau des cellules commerciales.
 - Les travaux de renforcement du réseau électrique par ENEDIS (ex ERDF) rue de la Paix et rue du Cimetière débuteront à partir du mercredi 2 novembre et devraient s'achever le 16 décembre.
-

Chasse

Les chasses en battues reprennent. La vigilance aux alentours des forêts doit être présente. Soyez prudent !

Les deux prochaines battues auront lieu **le dimanche 23 octobre** et **le samedi 5 novembre**.

Les secteurs de chasse sont indiqués sur les panneaux d'affichage, le site internet de la commune et la chaîne locale.

D'autres chasses peuvent être organisées dans les bois privés. Nous n'en connaissons pas les dates.

Nettoyage du village

La municipalité remercie tous les bénévoles et les enfants qui ont participé au nettoyage de la commune le samedi 24 septembre pour leur dynamisme et leur enthousiasme.

Ramasser est un geste simple. Accompli par chacun, chaque jour, il permettrait d'éviter la pollution et de conserver les espaces publics propres.

Correspondant sûreté

« Prévention technique de la malveillance ou comment mettre en place des mesures simples pour prévenir les actes délictueux »

Il s'agit de préconiser un ensemble des mesures qui peuvent limiter, voire empêcher, la commission d'actes de malveillance auprès des chefs d'entreprises, commerçants, artisans locaux, élus, bâtiments communaux et les particuliers.

MISSIONS : Mettre en place un dispositif pour dissuader, bloquer, ralentir, détecter, interpeller le délinquant dans le but de diminuer le gain potentiel, accroître les difficultés pour atteindre le gain potentiel.

Tous les conseils ainsi apportés sont totalement gratuits et oraux

Vous pouvez contacter et prendre rendez vous avec le **correspondant sûreté** pour réaliser une consultation de sûreté de votre domicile, de votre entreprise, de vos locaux...

Gendarme PECQUEUR Jimmy, Brigade de Proximité d' AUMETZ

2 rue Joliot Curie 57 710 AUMETZ Tél 06.26.41.25.73

Dégrèvement d'impôts directs : pertes de récoltes – intempéries de l'année 2016

Les contribuables sont prévenus que les listes des parcelles faisant l'objet de dégrèvements au titre des pertes de récoltes, ainsi que le montant de ceux-ci, peuvent être consultés en Mairie.

Les dégrèvements pour pertes de récoltes sont prononcés au nom du propriétaire qui doit les répercuter à son fermier.

La commune vous invite....

- **Vendredi 11 novembre à 11h00** Commémoration du 11 novembre 1918.

11h00 Rassemblement place Raymond Locatelli

11h15 Cérémonie au Monument aux morts : Textes et Marseillaise par les enfants de l'école élémentaire – dépôt de gerbe

11h45 Vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes.

Ce qui fait bouger les volmerangeois !

- **Soirée Halloween** : Le Comité Culturel Municipal organise une projection de films le **samedi 29 octobre** à la salle des fêtes. Entrée gratuite. Restauration sur place.

Ouverture des portes à 18h00.

18h30 (pour tous) : **La famille Addams / 21h00** (interdit aux moins de 12 ans) : **Halloween**

Venez nombreux...et déguisés !

- **L'OHV fête ses 60 ans** : demandez le programme !

L'Harmonie de Volmerange fête cette année ses 60 ans d'existence. A cette occasion, les anciens musiciens et les plus jeunes se sont rassemblés pour donner un concert à la salle des fêtes **le dimanche 20 novembre**.

11h00 : concert des 60 ans de l'Harmonie, suivi d'un vin d'honneur offert par la Municipalité

13h00 : repas sur réservation ponctué de surprises musicales

15h30 : photo souvenir de toutes les personnes ayant œuvré pour l'Orchestre d'Harmonie.

Informations diverses

• La mairie sera fermée **lundi 31 octobre**.

• La société Bormann procédera **au balayage des caniveaux le lundi 7 novembre** (sous toutes réserves).

• Permanence de la Mission Locale Mobile Rurale **le mercredi 26 octobre et le mercredi 16 novembre** de 9h45 à 10h30 place Raymond Locatelli.

• Rappel : L'arrêt et le stationnement sont **interdits** au rond-point avenue de la Liberté (parking gymnase) pendant la période scolaire **le matin entre 8h et 9h et le soir entre 16h et 18h** afin de sécuriser le ramassage scolaire (présence simultanée de deux bus scolaires).

• **La collecte en faveur des Restos du Cœur aura lieu du lundi 21 novembre au samedi 26 novembre inclus.**

• Madame Joëlle GENDT, **écrivain public**, tient ses permanences **le mercredi de 9h à 11h** en mairie.

• Monsieur Marc CHATEL, **conciliateur de justice** assurera ses permanences, **sur rendez-vous, le vendredi 28 octobre, le vendredi 4 novembre et le vendredi 18 novembre de 15h à 17h**, en mairie.

Contact pour rendez-vous : Marc CHATEL 06.50.70.12.18
